

Démolition du siège de la caisse d'Épargne de Lorient...



Des inquiétudes légitimes sur le site Delessert et de l' Hôtel des Finances

LA SITUATION :

La démolition de l'immeuble du siège de la Caisse d'Épargne de Lorient, avenue Anatole-France (entre les halles de Merville et la Sécurité sociale)...et donc très proche du CFP de la place de l'Hôtel de Ville et encore plus du site de Delessert, a démarré le 27 février et durera de quatre à huit semaines.

Dans un premier temps, les opérations n'ont pas forcément été visibles puisqu'il fut d'abord question d'attaquer l'intérieur du bâtiment. Ensuite, un engin est venu grignoter l'ensemble.

Nous sommes depuis- en plein dans le ballet des pelleteuses détruisant et récupérant les gravats, le tout dans une atmosphère on ne peut plus poussiéreuse pondérée, soi-disant, par une turbine à pulvérisation d'eau.

Les collègues lorientais des CFP de la Place de l'Hôtel de Ville et de Delessert ont donc constaté de visu et appris par la presse locale – et seulement par elle (Cherchez l'erreur !!!) l'ampleur des travaux qu'ils auraient à subir en tant que proches voisins.

Les craintes des collègues de Delessert (étant en première ligne si l'on peut dire) étaient fondées puisque nombre d'entre eux développent ou accentuent diverses pathologies telles que rhinite, picotements oculaires et autres irritations dues à la poussière du chantier qui s'incruste jusque sur les claviers d'ordinateurs !

Cerise sur le gâteau...ou plutôt pelleteuse sur le tas de gravats, les gros travaux de construction doivent commencer début mai après la pose des fondations sur pieux (fin avril – début mai), nul doute que les nuisances sonores prendront alors la relève...

Après les odeurs et les poussières viendraient donc le bruit !

L'ACTION :

FO DGFIP 56– même s'il n'est pas représenté en CHSCT (Comite d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail) – n'en reste pas moins à l'écoute des personnels et de leurs Conditions de Vie au Travail (les fameuses CVT si chères à notre DG !).

Dès que nous avons été alertés par les personnels des deux bâtiments de l'Hôtel des Finances et de Delessert, nous avons alerté la direction qui nous a dit découvrir le problème.

Donnons crédit à la direction locale, suite à la remontée d'une fiche-navette CHSCT des personnels de la trésorerie de Lorient Collectivités le 14 mars, d'avoir été réactive en se rendant le lendemain sur le site de Delessert, accompagnée d'un expert de l'antenne immobilière nantaise du ministère, du médecin de prévention et du CSPS (Contrôleur Sécurité Protection de la Santé) en charge de la démolition.

La direction locale a longuement écouté les inquiétudes exprimées par les personnels de Delessert et a suggéré plusieurs mesures d'effet immédiat :

- Un calfeutrage des fenêtres
- Une étude sur l'empoussièrément par un organisme spécialisé
- La promesse d'un nettoyage méticuleux des bureaux par une société de nettoyage à l'issue de la période de déblaiement des gravats.

FO DGFIP 56 prend acte de ces propositions, certes nécessaires, mais peut être pas suffisantes ?

FO DGFIP 56 demande en effet qu'une mesure du niveau de décibels par sonomètre soit réalisée lors de la période de pose des fondations sur pieux qui aura lieu fin avril début mai. Rappelons en effet que l'employeur doit procéder à une évaluation du bruit pour s'assurer que l'exposition quotidienne n'excède pas 80 dB (*Articles R 4431-1 à R 4437-4 du code du travail*).

FO DGFIP 56 sera particulièrement vigilant sur le respect des engagements de notre direction en lui rappelant qu'il est de la **responsabilité du chef de service départemental de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité.**

Le comité **FO DGFIP 56**
15 mars 2013



BULLETIN d'ADHESION

NOM :Prénom :

Grade : Indice Quotité de travail :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Morbihan**

Fait à le